



Espace naturel sensible
Zone Natura 2000

Marais du Val d'Ainan

Bienvenue,

sur ce territoire d'exception préservé pour son intérêt écologique. Vestige d'un bras du glacier Rhône et d'un lac post glaciaire, ce marais accueille aujourd'hui des espèces végétales et animales remarquables : des orchidées, la grenouille agile, la Rousserolle verderolle ou bien encore la libellule Agrion de Mercure. Parcourez le marais grâce à un sentier de découverte. Cet espace est fragile et sensible au piétinement, les prairies sont utilisées par les agriculteurs : merci de ne pas quitter les sentiers.

Bonne promenade !

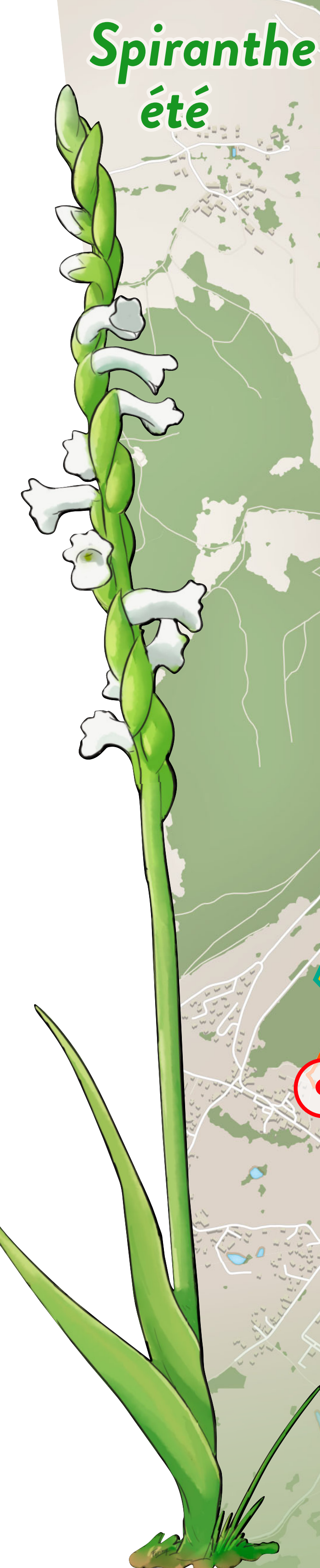
Un espace naturel sensible géré :

Cet espace s'étend sur plus de 300 hectares en amont du Val d'Ainan sur les communes de Chirens, Massieu et Saint-Geoire-en-Valdaine. Le Département de l'Isère assure sa gestion et son entretien en collaboration avec les communes et les usagers du site afin de :

- Conserver le caractère humide du marais et étendre les prairies tourbeuses humides ;
- Améliorer la naturalité de l'Ainan ;
- Conserver et favoriser les populations de papillons, d'amphibiens (grenouilles, tritons...), de libellules, d'oiseaux et de poissons ;
- Valoriser le site et favoriser son accès au public.

IDÉES DE BALADE(S)

Sur les chemins du marais : > 5 km A/R —
Des boîtes aux lettres avec des fiches de découverte sont à votre disposition aux entrées du parcours.



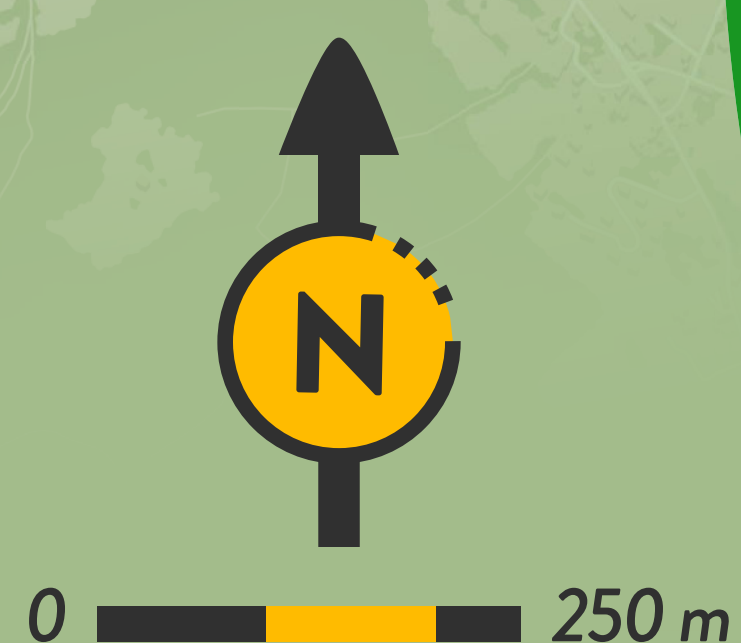
Aulne glutineux

Massieu

Saint-Geoire-en-Valdaine

Triton palmé

Chirens



Vous êtes ici



Parking



Point de vue



Mare pédagogique

Périmètre ENS

Natura 2000

Route

Route forestière

Cours d'eau



Le Département de l'Isère coordonne un réseau de plus de 140 Espaces Naturels Sensibles (ENS).
À découvrir sur biodiversite.isere.fr



illustration : Fanny Le Bagousse



Espace naturel sensible
Zone Natura 2000

Marais du Val d'Ainan

Bienvenue,

sur ce territoire d'exception préservé pour son intérêt écologique. Vestige d'un bras du glacier Rhône et d'un lac post glaciaire, ce marais accueille aujourd'hui des espèces végétales et animales remarquables : des orchidées, la grenouille agile, la Rousserolle verderolle ou bien encore la libellule Agrion de Mercure. Parcourez le marais grâce à un sentier de découverte. Cet espace est fragile et sensible au piétinement, les prairies sont utilisées par les agriculteurs : merci de ne pas quitter les sentiers.

Bonne promenade !

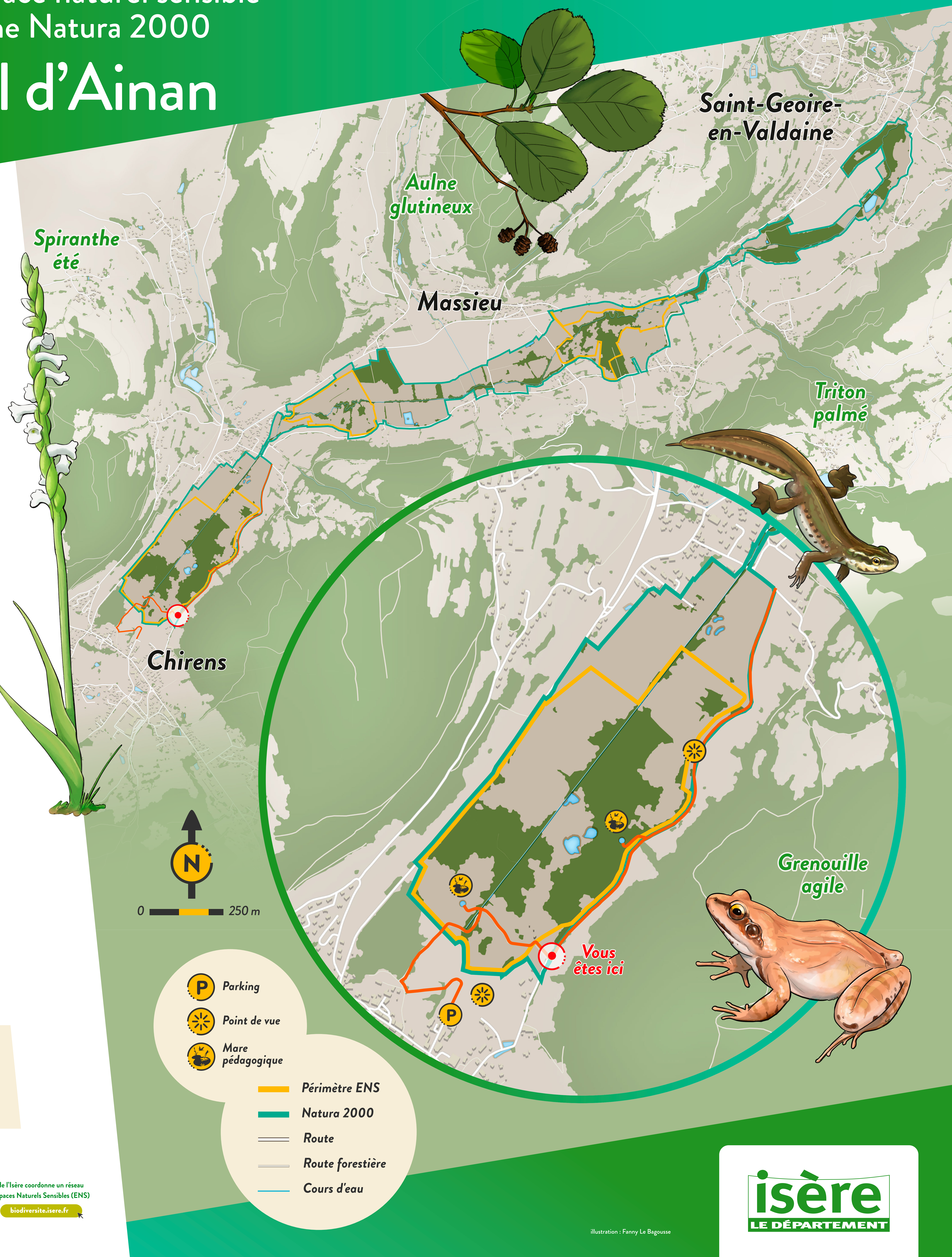
Un espace naturel sensible géré :

Cet espace s'étend sur plus de 300 hectares en amont du Val d'Ainan sur les communes de Chirens, Massieu et Saint-Geoire-en-Valdaine. Le Département de l'Isère assure sa gestion et son entretien en collaboration avec les communes et les usagers du site afin de :

- Conserver le caractère humide du marais et étendre les prairies tourbeuses humides ;
- Améliorer la naturalité de l'Ainan ;
- Conserver et favoriser les populations de papillons, d'amphibiens (grenouilles, tritons...), de libellules, d'oiseaux et de poissons ;
- Valoriser le site et favoriser son accès au public.

IDÉES DE BALADE(S)

Sur les chemins du marais : > 5 km A/R —
Des boîtes aux lettres avec des fiches de découverte sont à votre disposition aux entrées du parcours.



Le Département de l'Isère coordonne un réseau de plus de 140 Espaces Naturels Sensibles (ENS).
À découvrir sur biodiversite.isere.fr



illustration : Fanny Le Bagousse